

Guide de bonnes pratiques

Série de recommandations

CONNECTE lot 6

Dans un monde du travail en constante évolution, la préparation des étudiants à la vie professionnelle est une préoccupation centrale, tant pour les institutions académiques que pour le monde socio-économique. Les universités jouent un rôle essentiel dans la formation et leur mission ne se limite pas à la transmission des connaissances académiques, mais s'étend également à la préparation des étudiants à relever les défis du marché du travail en constante mutation.

Pour favoriser une transition harmonieuse entre le monde académique et le monde professionnel, il est impératif d'établir des liens solides entre les deux écosystèmes. C'est dans cette optique que ce guide succinct sous forme de série de recommandations de bonnes pratiques a été élaboré. Il s'inspire d'une charte élaborée dans le cadre du projet visant à promouvoir des pratiques éthiques et efficaces pour renforcer l'insertion professionnelle des étudiants, tout en préservant l'intégrité académique des institutions.

Ce guide succinct se veut un manuel pratique destiné aux universités, aux entreprises et à toutes les parties prenantes intéressées par la création d'un écosystème éducatif et professionnel dynamique. Il offre des recommandations concrètes, des exemples d'initiatives réussies, et des étapes à suivre pour mettre en œuvre les principes énoncés dans la charte. Il aborde les questions de comment concevoir des formations pertinentes, faciliter la transition éducation-emploi, renforcer l'employabilité des étudiants et promouvoir l'échange d'expertise.

Ce guide met également l'accent sur l'importance de la collaboration entre les universités et le monde socio-économique pour atteindre des objectifs communs. Il décrit comment créer des comités de travail équilibrés, comment fonctionner de manière efficace, comment s'engager dans des partenariats fructueux, et comment mesurer les progrès accomplis.

En premier lieu, il est souhaitable de créer des comités consultatifs sectoriels composés de représentants d'entreprises et d'experts de l'industrie. Ces comités peuvent se réunir régulièrement pour discuter des tendances du secteur, des compétences nécessaires et des besoins en main-d'œuvre. Leurs recommandations peuvent aider à orienter la révision des programmes académiques.

I. Objectifs communs

- **Concevoir des formations professionnalisantes** : créer un groupe de travail composé d'enseignants et de représentants d'entreprises pour examiner régulièrement les programmes académiques et identifier les domaines où des ajustements sont nécessaires. Par exemple, collaborer avec des entreprises pour mettre en place des projets où les étudiants travaillent sur des problèmes réels de l'industrie. Mettre les étudiants en situation de travail. Offrir des formations en se basant sur la résolution de problèmes réels.
- **Faciliter la transition éducation-emploi** : organiser des séances d'orientation au début de chaque semestre durant lesquels les étudiants peuvent rencontrer des représentants d'entreprises, recevoir des conseils sur la recherche d'emploi et comprendre comment les compétences académiques sont valorisables dans le monde du travail. Introduire les programmes de soft-skills (compétences transversales) dans les formations.
- **Renforcer l'employabilité des étudiants** : établir un tableau de bord de suivi des initiatives visant à renforcer l'employabilité, telles que des programmes de mentorat, des ateliers de développement de compétences, et des événements de réseautage. Les universités peuvent organiser des ateliers de coaching en collaboration avec des professionnels du monde socio-économique pour développer les compétences professionnelles des étudiants.
- **Promouvoir l'échange d'expertise** : créer un programme de mentorat croisé où les enseignants de l'université peuvent passer du temps dans les entreprises et vice versa, permettant ainsi le partage direct d'expertise. Inviter les professionnels dans les séances de cours pour transmettre leur expertise. Les universités et les entreprises devraient encourager la réalisation de projets de recherche appliquée en collaboration, permettant aux étudiants de travailler sur des problématiques réelles. Les résultats de la recherche menée à l'université pouvant bénéficier à l'industrie devraient être partagés et valorisés.
- **Encourager l'acquisition de compétences transversales** : intégrer des modules de compétences transversales dans les cursus académique, tels que des enseignements de communication, de leadership, de gestion du temps et de résolution de problèmes. Encourager les enseignants à incorporer ces compétences dans leurs cours. Incorporer également les compétences entrepreneuriales.

II. Composition des comités

- **Représentation équilibrée** : établir un processus transparent de nomination des membres des comités, en veillant à ce qu'ils représentent divers secteurs industriels et académiques. Évaluer régulièrement leur engagement.
- **Diversité des compétences** : lors de la nomination des membres, s'assurer qu'ils couvrent un large éventail de domaines, de l'ingénierie à la gestion, pour refléter la diversité des compétences requises sur le marché du travail.
- **Représentation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES)** : collaborer avec le MEES pour aligner les curricula sur les priorités gouvernementales en matière d'éducation et d'emploi. Aider les universités et leurs centres, leurs observatoires des métiers, à la production des études de prévisions économiques sur le marché du travail. Encourager les formations en ligne et la diffusion des contenus éducatifs numériques qui permettront d'améliorer la productivité des futurs et anciens diplômés.

III. Fonctionnement des Comités

- **Planification stratégique** : créer un plan stratégique quinquennal avec des objectifs spécifiques. Établir des sous-comités pour chaque objectif.
- **Réunions régulières** : tenir des réunions mensuelles des comités avec des ordres du jour clairs et des comptes rendus envoyés aux membres.
- **Évaluation des besoins** : effectuer des sondages annuels auprès des employeurs pour recueillir des commentaires sur les compétences des diplômés et les besoins du marché du travail. Utiliser ces informations pour orienter les ajustements du programme académique.
- **Promotion de l'innovation pédagogique** : créer un fonds d'innovation pédagogique pour financer des projets pilotes visant à introduire de nouvelles méthodes d'enseignement, telles que l'apprentissage par projet, l'alternance, l'enseignement à distance pour les salariés, etc

IV. Engagement des universités

- **Adaptation des programmes** : organiser des comités de révision des programmes chaque année, en invitant des experts du secteur pour discuter des besoins en compétences.
- **Orientation et conseil** : mettre en place des bureaux de conseil en carrière et organiser des séances d'orientation pour aider les étudiants à élaborer des plans de carrière. Mettre en place des bilans de compétences et les projets professionnels pour les étudiants.
- **Stages et apprentissages** : intégrer des stages obligatoires dans les programmes académiques, et s'assurer que les lieux de stage offrent une expérience pratique de qualité.
- **Alternance et Work based learning** : établir des partenariats formels avec des entreprises pour offrir des programmes en alternance, avec une combinaison de travail en entreprise et d'apprentissage en classe.
- **Veille sur les métiers d'avenir** : suivre les tendances du marché du travail et ajuster les programmes académiques en conséquence.
- **Mise en réseau** : organiser régulièrement des foires de l'emploi où les étudiants peuvent rencontrer des employeurs potentiels et des conférences où ils peuvent se familiariser avec les opportunités professionnelles. Mettre en réseau des acteurs (étudiants, enseignants, universitaires, chercheurs, écosystème, politiques...) pour le partage d'expérience et la construction des communautés de pratiques.

V. Engagement du monde socio-économique

- **Participation active** : inciter les entreprises à participer activement aux réunions des comités en partageant leurs perspectives sur les compétences nécessaires.
- **Offres d'emploi et de stages** : encourager les entreprises à diffuser des offres d'emploi et de stage sur le site Web de l'université et à participer à des salons de l'emploi sur le campus.
- **Formation continue** : créer un ou des programmes de formation continue en partenariat avec des entreprises pour offrir aux diplômés des opportunités de perfectionnement professionnel.
- **Retour d'information** : établir un processus formel pour collecter les commentaires des employeurs sur les diplômés, en utilisant des formulaires d'évaluation standardisés.

VI. Communication

- **Communication avec les parties prenantes** : organiser des réunions annuelles ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire pour discuter des réalisations et recueillir des commentaires.

VII. Suivi et évaluation

- **Indicateurs de progrès** : surveiller régulièrement les indicateurs de progrès, tels que le taux d'emploi des diplômés et la satisfaction des employeurs, pour mesurer l'efficacité des actions entreprises.
- **Évaluation périodique** : mener une évaluation complète de la stratégie et des activités au moins une fois par an, en utilisant les résultats pour identifier les domaines d'amélioration.

Ce guide de bonnes pratiques transforme la charte en actions spécifiques et tangibles pour les universités et les entreprises afin de renforcer l'employabilité des étudiants. Chaque section comprend des recommandations concrètes pour la mise en œuvre.